

DEPART  
COMMUNAL

EXTRAORDINAIRE

N° 22/27

Le VINGT  
municipal  
présidence

Etaient prés

*MM ALME*

*VAILLANT*

Procuration

*MONTADA*

*Claire CAM*

Absents : M

Date de cor

Secrétaire c

**Objet : Tax**

L'article 109

ont l'obligati

modalités de

délibérations

L'ordonnanc

a modifié le

d'aménagem

pour une mis

En ce qui co

devront inter

Les règles d

l'article 109

Confiance (F

difficile à ter

Dans l'atten

versement

de TA de la

afin de main

conventions

délibération

Après propos

décide :

- De r

verse

le Si

- De r

d'am

Fait et délibé

Pour copie c

Fait à Goyra